



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 02 septembre 2025

Conjoncture au 2e trimestre : un début d'accalmie

L'IEDOM publie les Tendances conjoncturelles relatives au 2^e trimestre 2025. L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse de 7,7 points pour atteindre 97,5, un niveau désormais proche de sa moyenne de long terme (100). Ce rebond reflète un regain de confiance dans les milieux d'affaires.

L'inflation augmente légèrement à La Réunion (+1,5 %) et reste supérieure au niveau national (+1,0 %). Les prix des services (loyers, charges, transports, etc.), qui comptent pour la moitié de l'indice général des prix, sont particulièrement dynamiques (+3,3 %). Les prix des produits alimentaires augmentent aussi (+3,2 %) eu égard à l'augmentation des prix des produits frais dans le sillage du cyclone Garance. Les prix de l'énergie reculent en revanche, en lien avec la baisse des prix des produits pétroliers.

Les conditions sur le marché du travail s'améliorent au 2^e trimestre. Les professionnels interrogés dans l'enquête de conjoncture signalent une augmentation du niveau de leurs effectifs. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recule également de 3,2 % sur le trimestre (données CVS) pour atteindre 116 190 personnes. Cependant, le nombre de demandeurs d'emploi reste en progression sur les douze derniers mois de 1,5 % à fin juin.

La consommation des ménages réunionnais montre des signes d'amélioration. La circulation fiduciaire progresse de nouveau à fin juin (+6,7 %) après un recul en mars (-16,8 %). Les encours de crédits à la consommation ont augmenté de 10,3 % sur un an à fin juin, après +9,3 % à fin mars. Néanmoins, les ménages semblent davantage vulnérables sur le plan financier : le nombre de dossiers de surendettement déposés auprès de l'IEDOM est en hausse de 17,1 % par rapport à la même période l'année précédente.

Ce trimestre, l'activité cesse de se dégrader ou progresse dans la majorité des secteurs, à l'exception de ceux du **tourisme et des industries manufacturières**.

Pour lire la publication : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tc_2t25.pdf

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : N. GOBALRAJA - tél : 02 62 90 71 19, nicolas.gobalraja@iedom.fr